

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2022

109

Festivités P. 9

La magie de Noël à Paray

p. 17

DOSSIER

**Paray maîtrise
son énergie**

À la Une

04 Instantanés



08 Actus

- Démarchages frauduleux : les arnaques dont il faut se méfier
- Festivités : la magie de Noël à Paray
- Périscolaire : Tous à l'accueil de loisirs !
- Prévention routière : trottinette, adoptez les bons comportements
- Hommage : merci à Jean-Luc Guglielmi
- Pouvoir d'achat : la mutuelle communale toujours disponible
- Budget participatif : les projets prennent forme
- Consultation : nom des chalets, vous avez voté
- Jumelage : 55 ans d'amitié avec Krufft

22 Qualité de vie

- Guide du tri
- Zoom sur les travaux
- Mobilités douces : le projet de piste cyclable fait son chemin
- Tramway T7 : les travaux préparatoires vont débiter

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



17

DOSSIER

Paray maîtrise son énergie



27 Lumière sur

- Portrait de Olivier Coqueray



28 Vie économique

- Commerces : Le Bateau de Paray et les Fleurs de Lu
- Boulangerie : changement de propriétaires

infos village

Magazine gratuit d'informations municipales
NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2022 # 109

Tirage : 3900 exemplaires •
Éditeur : Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication : Nathalie Lallier • Directeur de la communication et rédacteur en chef : Aurélien Mortagne • Rédaction : Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Géraldine Rigo • Photographies : Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Géraldine Rigo • Création graphique : emendo.fr • Mise en page : Géraldine Rigo • Impression : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)

Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010

Renseignements :
Service communication,
Tél. : 0169 387983

Suivez-nous sur

    @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Tout au long de la crise sanitaire, nous nous sommes raccrochés à une petite lumière, parfois vacillante, mais toujours là, qui nous éclairait et nous donnait de l'espoir : oui le monde d'après serait meilleur.

Et bien non. La guerre, puis la crise économique et énergétique ont freiné toute ambition. Les bouleversements climatiques, quant à eux, nous ont rappelé également que la Terre est un bien précieux à respecter et à entretenir. Aujourd'hui, nous prenons enfin collectivement conscience des alertes longtemps inaudibles pour beaucoup de gens.

Sur Paray, nous n'avons pas été sourds à ces enjeux. À notre petite échelle nous avons toujours eu de grandes ambitions environnementales pour notre commune. Ainsi, de façon non exhaustive, c'est chaque année que nous réalisons et entamons des actions pour qu'elle soit la plus vertueuse possible. Chaque bâtiment rénové l'est en intégrant les contraintes environnementales, chaque rue ou cour d'école refaite l'est en intégrant de la

végétation, les parkings repensés sont également végétalisés. Il en est de même pour le cimetière qui a été déminéralisé et dans lequel nous allons planter des arbres après avoir creusé des noues pour une irrigation naturelle. À chaque fois que cela est possible, nous installons des récupérateurs d'eau enterrés. Nous sommes partie prenante dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Concernant l'énergie, 74% de l'éclairage public est en LED ou en lampe sodium avec une baisse d'intensité de 50% la nuit, et une bonne partie du quart restant est programmée en passage LED pour 2023. À ceux qui s'interrogeraient légitimement sur les lumières de Noël, celles-ci étant 100% LED, elles représentent un coût de 400€ par hiver. Mais toute LED, peu énergivore qu'elle soit, consomme. Nous devons donc anticiper le coût de l'énergie. Aussi nous éteignons les illuminations plus tôt.

Comme chacun à la maison, il nous faut revoir nos habitudes de vie et être le plus rationnel possible en maîtrisant les dépenses et les consommations

« À notre petite échelle nous avons toujours eu de grandes ambitions environnementales pour notre commune. »

d'énergie, pour des raisons financières mais également comme un acte civique afin d'éviter toute pénurie nationale au cœur de l'hiver. Ainsi, dans notre plan de sobriété nous appliquerons notamment les préconisations gouvernementales en diminuant les températures à 19°C dans la plupart des locaux de vie en journée.

La bonne gestion du budget de la Ville, dont je suis fière, nous permettra de maintenir sans hausse des impôts les services et les tarifs, dont ceux de la restauration scolaire malgré une hausse de 9% du prix des denrées.

Nous serons de toutes les batailles pour préserver le cadre de vie et les finances des Paraysiens mais également pour contribuer, à notre humble niveau, à faire du monde d'après qu'il soit durablement meilleur. En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année,

Retour en images'

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

Ouverture de Saison culturelle avec les DésAXés

C'est dans une ambiance cuivrée que s'est ouverte la Saison culturelle paraysienne. Ce sont près de 270 spectateurs qui ont pris place sur les fauteuils feutrés de L'Avant-Scène. Mélodies du répertoire classique, titres contemporains, bandes originales de films ou séries, mêlés à une grosse dose d'humour étaient au programme.



VENDREDI 14 OCTOBRE

Élémentaire, mon cher Watson !

Récompensée du Prix du "Meilleur spectacle théâtral" au Festival Polar de Cognac, *Le secret de Sherlock Holmes* était présenté dans le cadre de la Saison culturelle. L'intrigue haletante, la virtuosité de l'écriture, empreinte de nombreuses références et de phrases à double sens, la mise en scène détonante et le jeu d'acteur brillant des comédiens ont su captiver le public, de la première à la dernière seconde.



MARDI 18 OCTOBRE

Cross des élémentaires

Tous les élèves de la ville du CP au CM2 ont participé au cross organisé par les enseignants avec les éducateurs sportifs de la ville dans le parc Gaston-Jankiewicz. Ensemble, ils ont couru 2 217 km, soit un aller-retour de Paray à Venise. Rien que ça, BRAVO !



Tous engagés contre le Cancer du sein

Le week-end des 8 et 9 octobre, l'association ActiForm'Paray, en partenariat avec la Ville a organisé une nouvelle édition de son événement sportif dans le cadre d'Octobre rose. Marche solidaire, Zumba, bonne humeur et convivialité étaient au programme de cette journée animée.

Le week-end précédent, c'est une quarantaine d'agents de tous les services municipaux qui s'était engagée aux côtés de Madame le Maire et d'élués, en prenant le départ de L'Odyssea, événement sportif caritatif en soutien aux malades et à la recherche.

Les commerçants de la ville ont également tenu à afficher leur soutien à cette cause en habillant leur boutique aux couleurs de l'événement dans un bel élan de solidarité.

Adoptons les bons réflexes comme le dépistage, qui peut sauver des vies.

Les jeunes Paraysiens formés aux premiers secours

Chaque année en octobre, la Ville met en place le dispositif Paray Défib. L'objectif, initier tous les élèves du CE2 à la 3^e au maniement d'un défibrillateur et aux techniques de secourisme. Cette année, ce sont ainsi 706 élèves qui ont pu être formés. Nouveauté de cette édition, les professeurs d'élémentaires volontaires ont également pu bénéficier de la formation.



Retour en images'

DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

Une programmation terrifiante à l'Espace jeunesse

Outre la Multitude d'animations proposées (tir à l'arc, acrobranche, minigolf...), Halloween était au centre des activités au centre des activités proposées à l'Espace jeunesse. Les jeunes Paraysiens ont participé à la décoration de l'Avant-Scène. Ils ont ensuite enfilé leur costume, se transformant en créatures terrifiantes, lors du grand événement organisé par la Ville le 31 octobre, contribuant au succès de celui-ci.



DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

Des vacances fantastiques dans les accueils de loisirs

Chasse aux bonbons, Bal des monstres, ou encore grand jeu autour des fantômes, momies et vampires L'Oasis s'est transformé en gentil théâtre hanté pour le plus grand bonheur des petits Paraysiens, tout au long des vacances de la Toussaint.



VENREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Madame le Maire et les élus ont commémoré le 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 aux côtés des associations patriotiques.

+ de photos sur
paray-vieille-poste.fr

**LUNDI 31 OCTOBRE**

Un succès monstre pour Halloween

L'Avant-Scène transformé en théâtre hanté a été pris d'assaut par une nuée de créatures crépusculaires à l'occasion de la première édition d'Halloween à Paray qui a rassemblé plus de 500 personnes. Dès la fin d'après-midi, une horde de petits monstres a défilé dans les rues paraysiennes, sur les accords de la fanfare Les Makabés, avant de pénétrer dans le théâtre entièrement redécoré pour l'occasion. Remerciements aux fédérations de parents d'élèves de la PEEP, la FCPE et la PEI pour les sucreries offertes aux petits Paraysiens sans lesquels Halloween n'aurait pas la même saveur.



L'actu en bref

VOEUX DU MAIRE DIMANCHE 15 JANVIER

Madame le Maire et le conseil municipal adresseront leurs vœux à l'ensemble de la population le dimanche 15 janvier dès 16h à la salle René-Cassin. Ce moment convivial sera clôturé par un vin d'honneur et un buffet proposé par la Restauration municipale. Une invitation sera distribuée à chaque Paraysien avant la fin de l'année.

☎ d'infos au 01 69 38 79 83

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

À l'approche des fêtes, le risque de cambriolage augmente. Il est nécessaire de redoubler d'attention. Si vous partez plusieurs jours pendant les fêtes de fin d'année, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Ce service est gratuit et assuré par la Police municipale qui effectue des rondes pour surveiller votre domicile en votre absence.

☎ d'infos et inscription auprès de la Police municipale, 138 avenue du Général-de-Gaulle au 01 60 48 80 10 / Patrouille : 06 17 18 55 54

COLIS DE NOËL

Chaque année, la Ville offre un colis de Noël aux Paraysiens âgés de 70 ans et plus. Les personnes inscrites viendront récupérer leur colis à l'Espace Seniors :

- le jeudi 15 décembre de 14h à 17h,
- le vendredi 16 décembre de 9h à 12h.

☎ d'infos auprès de l'Espace Seniors
06 87 02 04 45

COLLECTE DES SAPINS

Les sapins de Noël seront collectés le mercredi 11 janvier. Vous devez donc les sortir le mardi 10 janvier après 18h. Ils peuvent être déposés devant votre habitation, en veillant à ne pas encombrer le trottoir ni gêner la circulation. Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Les arbres floqués doivent être amenés à la déchetteries.

FLASH > ACCUEILS DE LOISIRS

Réservez pour les vacances

Les inscriptions aux accueils de loisirs maternel et élémentaire pour les vacances de Noël sont ouvertes sur le Portail famille. Pour les vacances d'hiver, vous pourrez réserver la présence de votre enfant à partir du mardi 3 janvier prochain.

☎ d'infos au Guichet unique au 01 69 38 79 83

FLASH > ESPACE JEUNESSE

Inscription aux activités de Noël

Les inscriptions proposées à l'Espace Jeunesse pendant les vacances de Noël s'effectueront le jeudi 8 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, (uniquement par téléphone et par un adulte). Notez la date dans vos agendas.

☎ d'infos au service Jeunesse, Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65



DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

Les arnaques dont il faut se méfier

Les fêtes de fin d'année sont une période propice à la vente de calendriers et aux mails frauduleux. Voici quelques clés pour vous prémunir face aux principales escroqueries.

LA VENTE DE CALENDRIERS

Si une personne se présente à votre domicile pour une vente de calendriers pour la nouvelle année, soyez vigilant. Par prudence, la Ville a décidé que chaque démarcheur devait se faire référencer à la Police municipale avant de pouvoir s'adresser aux Paraysiens, sous peine de verbalisation. Si vous avez un doute, déclinez l'offre et contactez la Police municipale ou la Police nationale. Voici quelques conseils pour éviter les arnaques :

- demandez la carte professionnelle de la personne qui se présente,
- ne laissez personne entrer dans votre habitation,
- vérifiez que le logo officiel de l'institution apparaît sur le calendrier,
- méfiez-vous tout particulièrement si les vendeurs sont plusieurs.

LES MAILS FRAUDULEUX

Avec Noël qui approche, les achats en ligne se font de plus en plus nombreux et les arnaques par mail aussi. La fraude la plus fréquente est l'envoi d'un courriel vous indiquant qu'un colis n'a pas pu vous être remis. En suivant le lien, vous êtes redirigé vers un faux site qui se fait passer pour la Poste. Cette arnaque prétend souvent que vous devez régler des frais de douanes pour recevoir votre paquet. Méfiez-vous ! Lors de votre commande, vous devez en principe recevoir un mail de confirmation avec un lien qui vous permet de le suivre et au besoin, de contacter l'expéditeur.

☎ d'infos Police municipale, 138 avenue du Général-de-Gaulle au 01 60 48 80 10 / Patrouille : 06 17 18 55 54
Police nationale : 17



Consultez la plaquette de prévention des Vols à la fausse qualité en flashant ce QR code

Zoom
sur...

FESTIVITÉS

La magie de Noël à Paray

Afin que chacun puisse s'immerger dans l'ambiance de Noël jusqu'au jour du réveillon, la Ville met en œuvre une programmation complète d'animations pour profiter de jolis moments en famille : illuminations, animations, goûters, marché, cinémas... Découvrez le programme.

Dès le dimanche 27 novembre à 18h, Paray se parera de ses habits de lumière pour un mois de fête et d'animations. Pour faire patienter les enfants en attendant le jour J, la Ville donne depuis plus de dix ans rendez-vous aux petits Paraysiens pour les goûters de Noël dans les Jardins de la Mairie. Sur place, les enfants pourront être accompagnés pour l'écriture de leur lettre au Père Noël. Une boîte aux lettres accueillera leurs courriers.

NE MANQUEZ PAS LE MARCHÉ DE NOËL

Point d'orgue de ce mois festif, et événement à ne manquer sous aucun prétexte, après le succès de sa première édition, le **Marché de Noël fait son retour le week-end des 10 et 11 décembre**. Décor féerique, chalets en bois, parfum de vin chaud, produits du terroir, spectacles, balade en calèche, patinoire, contes et chants traditionnels... tous les ingrédients seront réunis pour s'imprégner de la magie de Noël. L'événement investira à nouveau la place Henri-Barbusse et les Jardins de la Mairie.

Pour conclure les festivités de la plus belle des manières, le Père Noël

viendra nous rendre visite le samedi 24 décembre à 17h. Ne le ratez-pas !

LES DATES À RETENIR

Dimanche 27 novembre à 18h :

Illuminations de la ville (Jardins de la Mairie)

Du lundi 28 novembre au vendredi 16 décembre :

Goûters de Noël dans les Jardins de la Mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès 16h45 (excepté les vendredi 9 et lundi 12 décembre, des activités en ligne seront proposées)

Samedi 10 décembre de 14h à 21h et dimanche 11 décembre de 12h à 19h :

Marché de Noël, place Henri-Barbusse

Samedi 24 décembre dès 17h :

Visite du Père Noël et vin chaud



Des séances de cinéma offertes

Dans le cadre des goûters de Noël, la Ville offre une séance de cinéma aux jeunes Paraysiens à l'Avant-Scène (dans la limite des places disponibles).

- **Le Chat Potté 2, mardi 20 décembre à 10h ou 14h** (au choix) pour les enfants paraysiens (maternels et élémentaires) sur invitation et réservation impérative à partir du lundi 5 décembre auprès du service Développement Artistique et Culturel (01 60 48 80 60),
- **Black Adam, mercredi 21 décembre à 14h30** pour les collégiens ou à partir de 12 ans, sur inscription auprès du service Jeunesse (01 60 48 80 65), à partir du lundi 5 décembre.

29

chalets seront installés
pour le Marché de Noël

CHIFFRE CLÉ

L'actu en bref

SERVICES TECHNIQUES, PRENEZ RENDEZ-VOUS

Le bâtiment des Services techniques est actuellement fermé pour des travaux de réhabilitation énergétique. Le service reste joignable au 01 60 48 80 20 et vous accueille salle Korrigans au 74 rue Maurice-Rigolet. Il est conseillé de prendre rendez-vous.

☎ d'infos aux Services techniques
au 01 60 48 80 20

AIDE À LA SCOLARITÉ

Le prochain cycle d'aide à la scolarité pour les collégiens en difficulté scolaire aura lieu du 3 janvier au 15 février 2023, à raison d'une à deux heures par semaine. Ce dispositif gratuit est réservé aux Paraysiens. Inscription du 5 au 15 décembre 2022.

☎ d'infos et inscription au service Jeunesse, Sports et Loisirs - 01 60 48 80 65

RESTAURATION SCOLAIRE

La dégustation du traditionnel repas de Noël est prévue le jeudi 15 décembre. Pour l'occasion, les salles de restauration seront décorées et des plats de fête seront à l'honneur !

Pour rappel, vous devez réserver ou annuler via le Portail famille, au minimum 8 jours avant. Dans le cas contraire, le service vous sera facturé double, sauf sur présentation d'un justificatif.

RÉSERVEZ VOTRE SÉJOUR AU SKI

À l'occasion des vacances d'hiver, la Ville propose un séjour à Val-Cenis en Savoie, du 25 février au 4 mars 2023. Destiné aux 6-12 ans, il mettra à l'honneur le ski et les activités de montagne, dans une ambiance à la fois dynamique, ludique et conviviale. Pré-inscriptions au service Jeunesse Sports et Loisirs, 65 avenue d'Alsace-Lorraine, 01 60 48 80 65, ou sur le Portail Famille du 21 novembre au 1^{er} décembre.



PÉRISCOLAIRE

Tous à l'accueil de loisirs !

Les accueils de loisirs maternels et élémentaires de la ville accueillent les enfants de 3 à 12 ans. Face à une demande forte des familles, la Ville a augmenté sa capacité d'accueil qui passe de 132 à 164 places le mercredi.

Dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire (PEDT) signé à la rentrée, la Ville a porté une attention particulière sur la journée du mercredi. Depuis le retour en 2018 de la semaine de 4 jours et après la crise sanitaire, la fréquentation des accueils de loisirs n'a cessé d'augmenter sur cette journée.

Afin de pouvoir accueillir plus d'enfants, tout en garantissant une qualité des activités et le bien-être des petits paraysiens, deux axes ont été travaillés :

- Mise en place des taux d'encadrements plus souples autorisés par le PEDT. Depuis septembre, 84 enfants peuvent ainsi profiter de l'accueil de loisirs élémentaire L'Oasis chaque mercredi, contre 72 auparavant. Quant aux maternels, ce sont désormais 80

places qui sont disponibles contre 60 jusqu'à présent,

- Ouverture d'un second site pour les maternels : les petites et moyennes sections à L'Envol (50 places), les grandes sections à l'Arc-en-ciel (école maternelle Victor-Hugo - 30 places).

TROP DE RÉSERVATIONS NON HONORÉES

Malgré les pénalités, la Ville constate encore de trop nombreuses réservations faites par les familles et non honorées. Pensez impérativement à désinscrire votre enfant le plus tôt possible (au minimum 8 jours avant) pour éviter la facturation double mais aussi libérer la place pour les familles qui en ont besoin et qui se retrouvent parfois sur liste d'attente. L'annulation d'inscription se fait en quelques clics via le Portail famille !

L'actu en bref

PRUDENCE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Quel que soit votre type de véhicule, pensez à réduire votre vitesse et adapter votre comportement à proximité des écoles. Pour rappel, le parvis de l'école Victor Hugo est interdit aux vélos et aux trottinettes. Soyez vigilants pour la sécurité des enfants et de tous. Si vous devez traverser l'espace piéton situé face à la halle de Marché, entre les deux écoles, merci de bien vouloir poser pied à terre.

☎ d'infos aux Services techniques
au 01 60 48 80 20

BALAYER DEVANT SA PORTE, CE N'EST PAS QU'UNE EXPRESSION

Si la Ville s'applique à nettoyer les rues et l'espace public, afin d'éviter les accidents sur la chaussée dont il pourrait être tenu responsable, chacun est tenu de dégager la chaussée aux abords immédiats de son habitation. En cette période de fin d'année, pensez donc à couper les éventuels branchages qui dépassent de vos haies, à balayer les feuilles mortes, déneiger ou saler le trottoir devant votre porte en fonction du climat et des intempéries. Pour une personne vulnérable, une glissade peut avoir de très lourdes conséquences. Pour les mêmes raisons, les propriétaires de chien sont également tenus de ramasser les déjections de leur animal.

PLAN GRAND FROID

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les personnes âgées ou fragiles isolées à se faire connaître. En cas de déclenchement d'une alerte grand froid, l'équipe assurera un suivi quotidien auprès des personnes inscrites (appel téléphonique). Ce service est gratuit. Pour vous inscrire ou inscrire un proche (avec son accord), remplissez le coupon d'inscription, disponible au CCAS et sur le site Internet de la Ville, rubrique Seniors.

☎ d'infos auprès du CCAS - 01 60 48 80 00



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Trottinette, adoptez les bons comportements

La police municipale a organisé, le lundi 14 novembre, dernier des interventions au collège Ronsard pour informer tous les élèves de 6^e de la bonne utilisation des EDPM (engins de déplacement personnel motorisés), notamment la trottinette électrique.

Après avoir énoncé les obligations légales selon la réglementation en vigueur, David Monmarché, policier municipal formé et habilité par l'association nationale de Prévention routière, a insisté sur les bons comportements à adopter et a répondu aux interrogations des collégiens. « De plus en plus de jeunes viennent au collège à trottinette. Beaucoup ne respectent pas les règles, faute de connaissance », explique-t-il. Parmi les grands principes à retenir, en voici quelques-uns :

- il est interdit d'être à plusieurs sur un engin,

- l'utilisation d'une trottinette électrique est possible à partir de 12 ans,
- la vitesse maximale autorisée est de 25 km/h,
- vous devez circuler sur la route ou une piste cyclable,
- vous devez respecter le code de la route.

En mars, le policier municipal poursuivra la démarche auprès des cinq classes de 3^e dans le cadre de l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2. Après un rappel de la réglementation, ils passeront un exercice pratique au stade Coubertin.



Flashez ce QR code pour tout savoir sur la réglementation en matière d'EDPM



HOMMAGE

Merci à Jean-Luc Guglielmi

Conseiller municipal en charge de la prévention et de la sécurité, Jean-Luc Guglielmi (à droite sur la photo) était élu depuis 2008. Homme de cœur et de passion, il nous a quittés le 13 septembre dernier.

Né le 23 juillet 1952, au domicile paraysien de ses parents, Jean-Luc Guglielmi entretenait un lien très fort avec notre commune. Après avoir fait ses études à Paray, il se forme au métier de prothésiste qu'il pratiquera plusieurs années durant. Il deviendra ensuite commercial, puis moniteur d'auto-école, avant d'intégrer la RATP, où il exercera le plus gros de sa carrière.

Père et grand-père, il était animé par de nombreuses passions. Féru de sport, cet homme dynamique et toujours souriant pratiquait le Taïso, la plongée,

la planche à voile et la randonnée au côté de sa compagne Nathalie. Passionné de sports mécaniques, il n'était pas rare de le croiser au guidon de sa moto dans les rues paraysiennes. Il avait également pris part à plusieurs rallyes automobiles, dont un qu'il avait remporté avec brio.

« Grand voyageur, il aimait tout particulièrement la Corse », se souvient son ami Alain Coqueray. Le hasard de la vie l'a conduit à s'éloigner un temps de Paray, avant d'y revenir il y a 34 ans et de s'y investir en tant qu'élu. « Le

plus important pour lui, c'était sa ville », témoigne sa compagne. Cet attachement l'amènera à s'engager auprès de Gaston Jankiewicz tout d'abord, puis d'Alain Védère et enfin aux côtés de Nathalie Lallier. Le cadre de vie paraysien lui tenant tout particulièrement à cœur, il avait souhaité prendre la délégation de la sécurité pour la mandature en cours.

Le 13 septembre dernier, il s'est éteint des suites d'une longue maladie, dans la ville qui l'a vu naître et à laquelle il aura consacré une grande partie de sa vie.



CONSEIL MUNICIPAL

Installation de Claire Mauranges

Lors du Conseil municipal du lundi 26 septembre, Claire Mauranges a été installée Conseillère municipale correspondante incendie et secours. Paraysienne depuis 22 ans, Claire s'est toujours investie avec enthousiasme : conseillère municipale pendant deux mandats en 2008 et 2014, elle a aussi été membre actif du bureau de l'association GR Paray pendant 10 ans. Dans sa vie professionnelle, elle a le sens des responsabilités puisqu'elle est manageuse dans le secteur bancaire. Après une courte pause, Claire Mauranges est heureuse de rejoindre de nouveau l'équipe municipale afin d'œuvrer ensemble pour la qualité de vie des Paraysiens avec bienveillance et exigence.



POUVOIR D'ACHAT

La Mutuelle communale toujours disponible

Dans une démarche d'augmentation du pouvoir d'achat et d'amélioration de l'accès aux soins, la Ville propose aux Paraysiens l'accès à une mutuelle négociée. Mise en place en 2021, cette initiative est encore accessible aujourd'hui.

La santé n'a pas de prix. Elle peut toutefois avoir un coût, parfois même important. Dans le contexte économique tendu que nous vivons, la Ville s'implique pour soutenir les finances de ses habitants, tout en préservant leur confort de vie. Dans cette optique, la Municipalité permet à ses administrés de bénéficier d'une mutuelle à prix de groupe. Pour ce faire, elle s'est associée au dispositif, « Ma Commune Ma Santé ».

UNE GARANTIE MIEUX ADAPTÉE AUX BESOINS

Ce dispositif assure une couverture

de soins à plusieurs niveaux avec des tarifs négociés auprès de mutuelles partenaires. Son objectif, proposer une garantie adaptée aux besoins et au budget de chacun. Les habitants souscrivent individuellement auprès de l'organisme, sans que la Ville n'ait de rapport financier avec le dispositif ou les souscripteurs.

UN DISPOSITIF POUR TOUS

L'offre est accessible aux professions libérales, commerçants, seniors et jeunes non-salariés, demandeurs d'emploi ainsi qu'aux salariés ne

Comment prendre rendez-vous ?

Pour prendre rendez-vous avec la conseillère, contactez le Guichet unique au 01 69 38 79 83.

Pensez à vous munir des pièces justificatives suivantes :

- contrat éventuel,
- carte Vitale,
- pièce d'identité,
- RIB (en cas de souscription).

bénéficiant pas d'une mutuelle santé collective au sein de leur entreprise. Cette offre est destinée à tous les Paraysiens, sans questionnaire médical, sans condition d'âge ou de ressources.

La prochaine permanence sera organisée le lundi 28 novembre prochain, pensez à prendre rendez-vous dès à présent.



Flashez ce code pour plus d'informations.



CONSEIL

Permanences Info Énergie

Pour les foyers qui souhaitent mieux maîtriser leur consommation et/ou engager des travaux de rénovation énergétique, la Municipalité propose depuis avril 2021, l'aide pour un accompagnement individuel, en partenariat avec le CAUE 94.

Lors de ces rendez-vous, un conseiller les accompagne dans le montage et le suivi de leur dossier, la vérification de leurs devis et factures notamment.

⊕ d'infos P ermanences gratuites et individuelles sur rendez-vous, en Mairie, le premier vendredi de chaque mois, de 9h à 12h. Contactez e CAUE 984 au 01 60 48 80 63 pour prendre rendez-vous avec le conseiller.

BUDGET PARTICIPATIF

Les projets prennent forme

Lancé en décembre 2021, le premier budget participatif de la Ville a permis aux Paraysiens de proposer différents projets pour une enveloppe totale de 150 000 euros. Après la phase de votes, place à la réalisation des trois projets plébiscités. Alors que les deux premiers sont déjà achevés, le dernier est en cours de réalisation et sera finalisé avant la fin de l'année.



POSE D'UN PANNEAU INTERACTIF DANS LA ZONE D'OBSERVATION



À l'initiative de ce projet porté également par le Paraysien Paul Cociuba, une borne interactive a été implantée au sommet de la zone d'observation. Elle permet de suivre en temps réel le trafic aérien, avec la destination des avions, leur modèle, l'altitude de vol, l'heure de décollage et d'atterrissage... Une manière ludique de s'intéresser à l'aviation et à l'aéronautique, tout en profitant du parc. Paray donne des ailes à vos idées !

CRÉATION D'UN PARCOURS SPORTIF AU PARC GASTON JANKIEWICZ



Conformément au projet déposé par la Paraysienne Isabelle Grand, une installation sportive est en cours d'installation dans l'espace boisé du parc situé dans sa partie ouest. Il s'agira d'une structure dédiée à la pratique du Fitness et du CrossFit avec des modules permettant de travailler le cardio et le renforcement musculaire comme le vélo elliptique.

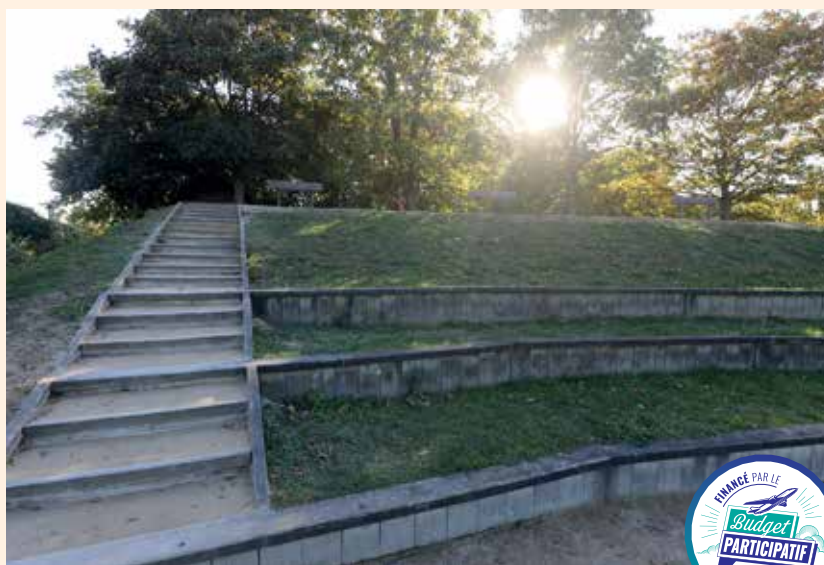
⊕ d'infos : retrouvez toute l'actualité du budget participatif sur la plateforme jeparticipe.paray-vieille-poste.fr

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'OBSERVATION DES AVIONS



Initiés en septembre dernier, les travaux d'aménagement de la zone d'observation des avions du parc Gaston Jankiewicz sont à présent terminés.

Le porteur de ce projet, Paul Cociuba, souhaitait que ce lieu identifié comme le lieu de rassemblement de beaucoup de passionnés d'aéronautique soit réaménagé et qu'il puisse offrir un espace plus convivial aux visiteurs. Sa proposition consistait concrètement en la réfection des deux plateformes et en celle de leur escalier respectif avec des matériaux naturels.



« Témoignage

« C'est un bonheur et une fierté de voir aboutir un projet qui n'était à l'origine qu'une idée que j'ai soumise pour faire partager ma passion de l'aviation. Je ressens tout de même un peu de fierté d'avoir pu apporter un petit quelque chose qui aura un impact sur les personnes qui viendront observer les avions. Avoir eu la possibilité de travailler sur l'élaboration et les ajustements du projet avec la Ville était également intéressant et instructif. C'est une expérience dont je suis très satisfait et j'ai déjà des idées pour une prochaine session du Budget participatif ».

Paul Cociuba, porteur de projet



CONSULTATION

Nom des chalets, vous avez voté !

Dans le cadre de son projet autour du parc Gaston Jankiewicz, la Ville a tenu à consulter les Paraysiens afin d'offrir une dénomination officielle à ses deux chalets.

À l'occasion de cette concertation menée sur la plateforme participative de la Ville, les administrés ont eu l'opportunité, de proposer un nom pour chacun des chalets. Ils ont ensuite pu voter pour leur préféré. Cette initiative visait à valoriser ces lieux de rencontre et animation, et à permettre de plus facilement les identifier.

Ce sont au total 34 propositions qui ont été formulées. Onze d'entre elles ont été retenues par le jury et soumises aux votes. Les noms propres ont notamment été écartés, afin d'éviter les confusions avec la dénomination d'espaces publics proches. Près d'une cinquantaine de personnes a pris part au vote.

Arrivée en tête des suffrages, l'appellation «**Chalet du Lac**» désignera désormais le chalet situé près du plan d'eau. Celui situé près de l'entrée est quant à lui baptisé «**L'Étendard**».



Plébiscite pour le parc Gaston Jankiewicz

Mis à l'honneur à l'occasion du Budget participatif, le parc est le cadre qu'ont choisi les 3 lauréats pour la réalisation de leurs projets, comme un symbole de l'attachement des Paraysiens pour ce lieu. Autre preuve de cette affection toute particulière, le succès des animations organisées par la Ville tout au long des beaux jours. Au printemps dernier, la Ville a initié un projet afin d'animer ce lieu de vie et d'unir ses habitants autour d'une programmation mettant à l'honneur des thématiques qui lui sont chères comme l'environnement, la culture, le sport et les loisirs.

Mini-ferme, Boîte à livres, événements sportifs en famille, parcours d'orientation, rencontres avec les associations, ateliers autour de l'aviation et Festivités comme la Fête Nationale ou les Festi'vertes, c'est au total plus d'une cinquantaine d'animations qui a rassemblé toutes les générations de Paraysiens. Fort de ce succès, la Ville continuera de développer ce projet dans les mois à venir.



55 ans d'amitié avec Krufft

Unies depuis le 17 septembre 1967, Paray-Vieille-Poste et la ville allemande de Krufft célèbrent cette année les 55 ans de leur jumelage. Du 23 au 25 septembre dernier, accompagnés par la fanfare *La Fraternelle*, les élus paraysiens ont été accueillis en Allemagne pour fêter cet anniversaire.

Le sport a la faculté de réunir et de créer des liens. C'est précisément grâce aux clubs de handball et de football de Paray et de Krufft que l'idée d'un jumelage entre les deux communes est née. C'est au début de l'année 1966, que Paray accueillait pour la première fois de jeunes handballeurs de la commune de l'ouest de l'Allemagne pour une rencontre sportive. L'année suivante, à Pâques, ce sont cette fois les footballeurs de Krufft qui venaient participer à un tournoi international organisé par le Paray FC. Quelques semaines plus tard, à la Pentecôte, une équipe paraysienne de handball rencontra de nouveau une formation venue de Krufft.

Il n'en fallait pas moins pour nouer des relations et des rapports d'amitiés entre les deux villes.

C'est presque naturellement que Monsieur le Maire Pierre Bouguet et son adjoint Rémy Pichard concrétisent ce rapprochement. Le 17 juin 1967, une charte de jumelage est en effet signée à Krufft, avant d'être officiellement ratifiée à Paray-Vieille-Poste le 17 septembre de la même année.

LES ÉLUS PARAYSIENS ACCUEILLIS EN ALLEMAGNE

Située à 600 kilomètres de Paray, Krufft compte près de 4 000 habitants et ne manque pas de charme que les Paraysiens ont pu apprécier au cours des différents voyages et rencontres sportives organisés.

Les élus paraysiens, accompagnés par la fanfare *La Fraternelle*, ont été accueillis du 23 au 25 septembre derniers par la

Ville de Krufft afin de célébrer les 55 ans d'amitié qui lie les deux communes. À l'occasion de ce voyage, des visites de la Ville allemande ainsi qu'un dîner au cours duquel, Madame le Maire et son homologue Walter Kill ont renouvelé leur engagement mutuel de jumelage.

Le jumelage à Paray, c'est aussi Les Amis du Jumelage. Toute l'année, la Ville travaille en lien avec l'association et sa présidente Marie-Noëlle Le Beuz pour favoriser l'organisation des rencontres, visites et séjours de nos deux villes jumelles de Krufft et Peruwelz.

D'ici le 60^e anniversaire, nos amis Allemands auront tout loisir de nous rendre visite pour découvrir notre ville et notre région.

FOCUS SUR



Paray maîtrise son énergie

Afin de réduire sa consommation d'énergie, la Ville élabore un plan de sobriété énergétique.

Au-delà du contexte géopolitique engendrant des pénuries d'énergie et de l'accélération du changement climatique, la sobriété énergétique constitue une priorité pour la Municipalité. Afin de faire face à la crise énergétique que nous traversons, la Ville s'engage pour réduire sa consommation d'énergie et accompagner les Paraysiens.



Une synergie pour l'énergie'

Dans un contexte d'urgence écologique et de crise énergétique, la Ville met en œuvre un programme d'actions volontariste.

Certaines de ces mesures sont engagées depuis plusieurs années et seront accélérées, d'autres seront mises en place. Les économies générées par ces mesures volontaristes permettront également de sauvegarder les capacités financières de la Ville et donc les services publics à destination des Paraysiens. De plus, cette sobriété est la contribution nécessaire afin que chacun puisse se chauffer tout au long de l'hiver.

MESURES ENGAGÉES

• Rénovation des locaux communaux

Engagement de la Ville dans la rénovation des bâtiments municipaux en visant la sobriété énergétique. Après l'Hôtel de Ville rénovée en 2020, ce sont locaux des Services techniques qui sont en cours de rénovation, ce sera ensuite au tour de L'Espace Poizeaux dans les prochains mois puis de l'école Paul Bert.



• Remplacement de l'éclairage public avec des LED et LED Connectées

Chaque année, une campagne de modernisation est menée sur les lampadaires les plus anciens, le but étant à terme, de passer l'éclairage de la ville en LED. Cette technologie permet de réduire très sensiblement la consommation de l'éclairage public. Près de la moitié des réverbères sont, en outre, équipés d'une technologie à intensité progressive. L'éclairage est ainsi abaissé chaque jour dès 22h, pour atteindre 50% entre 1h et 5h du matin, une manière d'économiser l'énergie tout en favorisant la biodiversité. Modernisés, les luminaires de la place Henri-Barbusse sont quant à eux équipés d'ampoules LED connectées dont la luminosité peut varier de 100% à 0%. Un investissement qui permet à la Ville de réaliser 81 % d'économies.

• Réduction du chauffage des bâtiments municipaux

La température des locaux est programmée à 19°C en journée et 16°C la nuit, sauf pour les structures Petite enfance où elle s'élève à 21°C. Dans les équipements sportifs, la température de chauffage s'élève à 17°C le jour et 14°C la nuit. La mise en chauffe n'a été programmée qu'à compter des vacances de la Toussaint.

• Pose de boîtiers éthanol sur les véhicules municipaux

Depuis l'an dernier, cinq véhicules ont déjà été équipés d'un boîtier éthanol. Chiffré à 0,799 € représentant une le litre contre 1,739 € pour le sans-plomb 95, ce carburant permet une économie de 55%.



- **Vigilance accrue contre le gaspillage**

Chasse aux lumières et aux chauffages d'appoint dans les bureaux, extinction la nuit de 100% des appareils électroniques de bureau (imprimantes, ordinateurs, photocopieurs).

- **Mise en veille des panneaux d'affichage lumineux**

Les journaux d'information électronique sont maintenus éteints entre minuit et 6h du matin.

- **Mise en place d'une charte de bonnes pratiques**

Elle sera affichée dans chaque équipement public, afin d'impliquer chaque utilisateur (services municipaux, associations, usagers...) à s'engager à lutter solidairement contre toute forme de gaspillage énergétique, mais aussi de préserver la ressource en eau et viser l'exemplarité en matière de déchets.

- **Sensibilisation des habitants**

Des permanences Infos énergies sont organisées en Mairie, en lien avec le CAUE 94 (voir page 13).

Le Mot du Maire



« La période des fêtes est traditionnellement propice à la solidarité. Plus que jamais peut-être, celle-ci doit être le mot d'ordre pour la fin d'année. Afin de faire face aux difficultés d'approvisionnement en énergies, chacun de nous doit consentir à faire des efforts à la fois collectifs et individuels. Réduire sa consommation énergétique est une solution pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en énergie lié à la guerre en Ukraine. C'est aussi un enjeu majeur si nous voulons atteindre la neutralité carbone en 2050 et sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. Avec les services municipaux, nous avons mené un travail de réflexion sur l'ensemble des comportements et moyens à mettre en œuvre pour réduire la consommation énergétique de la Ville dès cet automne et au cours des années à venir. Nous souhaitons en parallèle continuer d'accompagner et de sensibiliser les Paraysiens afin que chacun puisse réduire sa facture énergétique et contribuer à son échelle à l'effort collectif et durable ».

Nathalie Lallier

Le plus du net

La Ville vous propose des idées pour des festivités de fin d'année écoresponsables. **Flashez ce QR code** pour les adopter :



FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Quelles illuminations ?

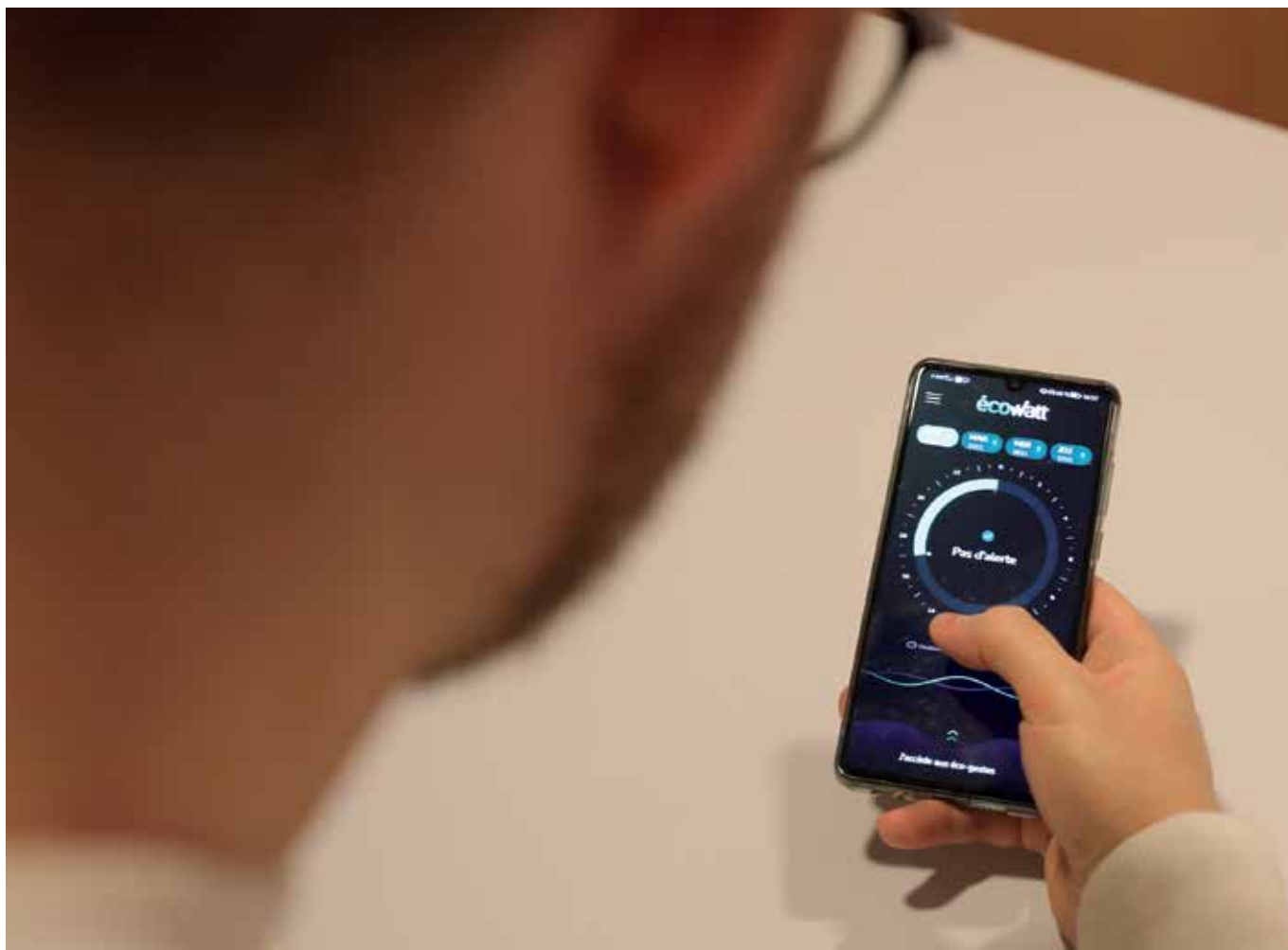
La place Henri-Barbusse est éclairée par des lampes à ampoules LED à intensité programmable et télécommandable. Une grande partie de la commune étant par ailleurs équipée d'installations à ampoules LED basse consommation, la facture d'électricité des illuminations de Noël constitue une dépense mesurée de seulement 400 €. La projection lumineuse sur la façade de la Mairie ne coûte que 1,80 € par nuit.



81%

D'économies grâce aux ampoules à LED connectées installées place Henri-Barbusse

CHIFFRE CLÉ



Ecowatt, pour mieux consommer l'énergie

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif citoyen Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale.

Service en ligne permettant d'informer les Français sur le niveau de consommation électrique national en temps réel, Ecowatt se présente comme une véritable carte météo de l'électricité. Site Internet lancé par le gestionnaire de réseau de transport électrique, RTE et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), il se décline depuis le 25 octobre sous la forme d'une application mobile, téléchargeable gratuitement sur toutes les plateformes.

ÉVITER LES SURTENSIONS

Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes

ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8h-13h et 18h-20h). Il s'agit de la seule solution pour éviter les délestages, selon RTE.

Chacun d'entre nous a le pouvoir de réduire la consommation d'électricité en adoptant des gestes simples. Ecowatt vous permet de connaître les moments où les éco-gestes ont le plus d'impact sur le système électrique. En décalant certains usages, chacun contribue à assurer l'alimentation en électricité de tous durant les périodes de tension sur l'approvisionnement.

VOS ALERTES SUR SMARTPHONE

Ecowatt propose, en outre, un système d'« alertes vigilance coupure » qui

permet d'être averti en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant. L'appli propose aux usagers de recevoir directement les alertes sur leur smartphone.

📍 d'infos : monecowatt.fr

AGIR SUR SA CONSOMMATION... MAIS AU BON MOMENT

Économisons l'électricité lors des périodes de forte consommation.



5 astuces pour réduire sa facture énergétique



1

limiter le chauffage de son logement

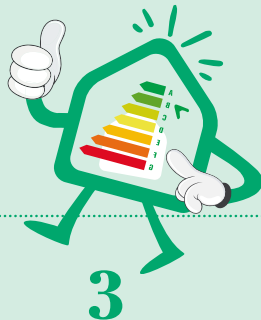
L'article R241-26 du Code de l'énergie fixe à 19°C la température moyenne maximum dans les logements. Les campagnes de mesure montrent qu'en moyenne la température est de 21°C pour 40 % des logements. Le gouvernement recommande d'adopter **une température de 19°C**, en adaptant les pratiques selon l'isolation des bâtiments et en adoptant des tenues chaudes. Pensez à anticiper la montée en température de votre logement pour éviter les pics énergétiques et les risques de coupure au moment du lever du soleil.



2

Éteindre les appareils en veille

Malgré les progrès technologiques, les veilles représentent encore 15% de la consommation d'électricité moyenne d'un logement. Pensez donc à **éteindre et débrancher vos appareils** quand cela est possible.



3

Renforcer l'étanchéité à l'air de son habitation

Une bonne isolation permet d'éviter les fuites d'air, d'augmenter l'efficacité du chauffage et de diminuer sa facture d'énergie. Pensez toutefois à aérer votre logement 5 minutes par jour pour renouveler l'air et éviter que l'humidité ne stagne.



4

S'équiper de dispositifs hydro-économiques

Les systèmes hydro-économiques à installer sur les points d'eau contribuent à **limiter sa consommation d'eau** et faire baisser sa facture sans altérer le confort d'utilisation. Peu onéreux, ces systèmes ont un temps de retour sur investissement faible (moins de 18 mois).

5

Optimiser l'utilisation de son lave-linge



Privilégiez les basses températures, évitez le pré-lavage. **Un lavage à 30°C** consomme 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C et un lavage à froid consomme 2 fois moins qu'un lavage à 40°C. Utilisez les programmes « Eco », ils permettent d'économiser l'eau et l'énergie même si la durée du cycle est plus élevée.

Guide du tri

Où jeter le verre cassé ? Doit-on rincer les contenants mis dans le bac jaune, peut-on les imbriquer ? Ces pages vous permettront de ne plus vous tromper au moment de trier vos déchets.



EMBALLAGES ET PAPIERS - BAC JAUNE

En métal



En plastique et polystyrène



En carton



En papier



Les cartons doivent être pliés avant d'être mis dans le bac.

Important à retenir

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés et sans sac. Il n'est pas nécessaire de les rincer. En cas de doute, jetez vos déchets dans le bac d'ordures ménagères.



DÉCHETS EN VERRE - NOUVEAU BACS VERRE DE 120L

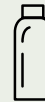
Bouteilles



Flacons de parfum



Pots et bocaux



Important à retenir

Pas de vaisselle ou de verre cassé



Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le bac jaune. Les bouchons de liège sont à jeter dans le bac des ordures ménagères.



ORDURES MÉNAGÈRES - BAC BORDEAUX

Tout ce qui reste après avoir fait le tri

Exemples : restes d'aliments, textiles souillés, pot de fleurs, lingettes, vaisselle cassée...

Important à retenir

Dans le bac d'ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé. Le dépôt au sol est interdit.



DÉCHETS VÉGÉTAUX - EN SACS

Les déchets verts doivent être présentés en sacs ouverts au nombre de 5 maximum. Les branchages doivent être présentés en fagot d'1,50 mètre maximum, placés à côté des sacs et ne pas dépasser le nombre de 5.

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

Les déchets imbriqués, comme un pot de yaourt empilé dans une boîte de conserve, jetés dans le bac jaune entraîne un rejet de tout le container. 40% des poubelles paraysiennes sont ainsi rejetées au moment du tri. Les déchets mal triés sont réaffectés vers les ordures ménagères et ne sont donc pas recyclés.

AU CIMETIÈRE AUSSI, JE TRIE...

Un espace de tri des déchets a été mis en place à l'entrée avec une signalétique adaptée pour permettre à chacun d'intégrer les bonnes pratiques, même au cimetière. Vous pouvez également y déposer et/ou récupérer des pots en bon état pour ensuite les réutiliser. Parce que c'est l'affaire de tous, nous comptons sur chacun d'entre vous pour adopter les bons réflexes.



LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries du territoire, gérées par le SIREDOM, sont accessibles gratuitement aux Paraysiens munis d'une carte magnétique.



Flashez ce code pour plus d'informations.

ALLO RÉCUP'

Vous souhaitez vous débarrasser des vieux meubles et objets dont vous n'avez plus l'utilité ? Faites appel à Allo Récup', service gratuit d'enlèvement d'objets à domicile, sur rendez-vous. Sont acceptés : les meubles montés, livres, objets de déco, bibelots, jeux et jouets, article de puériculture, appareils électriques et électroniques, électroménager (en état de marche ou non). Les meubles et objets doivent être en bon état car ils sont transportés à la Recyclerie des Portes de l'Essonne pour trouver une seconde vie. Contactez le service au 01 78 18 22 24 pour convenir d'un rendez-vous.



Flashez ce code pour plus d'informations.

ENCOMBRANTS

Pour vous en débarrasser prenez rendez-vous auprès du Grand-Orly Seine Bièvre au 01 78 18 22 24. Attention, ne sont pas collectés : les pneus, pots de peinture, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électroménagers...

DES BROYEURS À VOTRE DISPOSITION

La Ville propose un service de prêt gratuit de broyeurs végétaux portatifs. Le matériel est exclusivement prêté aux Paraysiens, pour une durée maximale de 72h. Ils doivent en faire la demande auprès des services techniques au 01 60 48 80 20.



COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS



Flashez ce code pour le retrouver le calendrier des collectes.

Si vous rencontrez des problèmes de gestion des déchets, souhaitez signaler des bacs de tri endommagés ou avez des questions, contactez l'EPT au 01 78 18 22 24 ou à dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr, ou contact@grandorlyseinebievre.fr

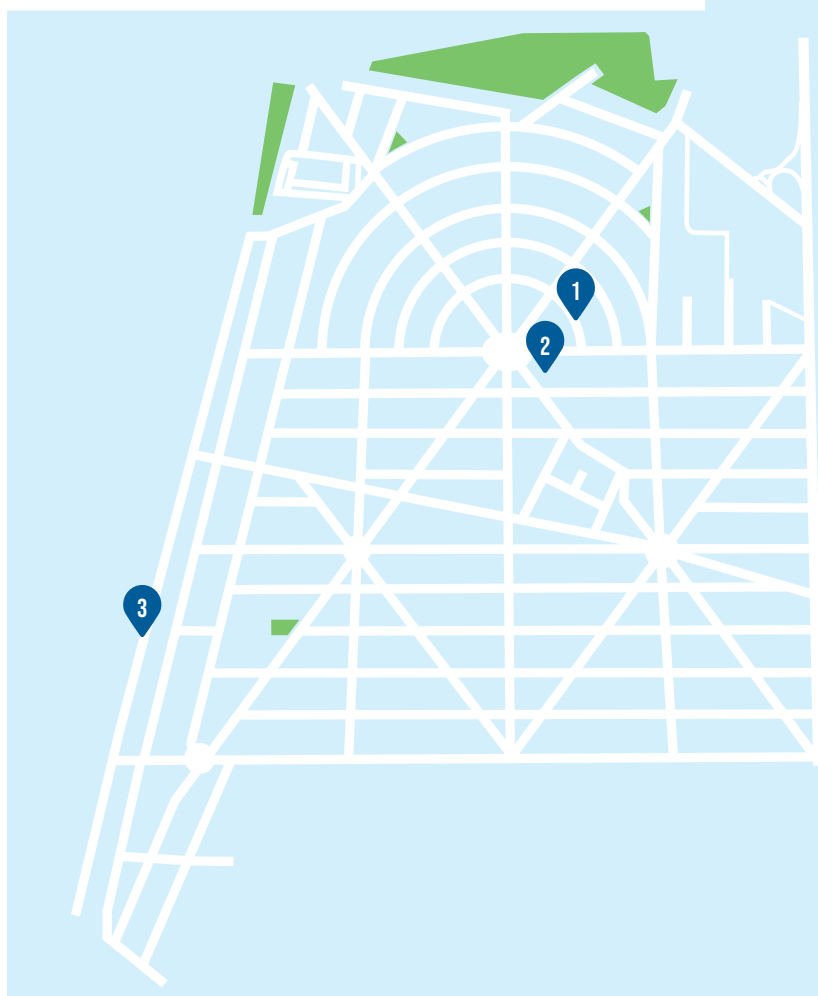
Très chers déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, cet adage chacun doit l'avoir en mémoire au quotidien. La production de déchets génère en effet de lourdes conséquences à la fois écologiques mais aussi économiques pour tous. Chaque Français génère en effet plus de 5 tonnes de déchets par an, qu'il est nécessaire de recycler pour préserver l'environnement, ou à défaut, de détruire ou enfuir. Or, le ramassage des déchets coûte de plus en plus cher. En cause, la hausse des coûts de l'énergie, qui fait grimper

la facture de carburant des camions-bennes et celle des centres de tri, très robotisés et gourmands en électricité. Cette augmentation des coûts de collecte a une incidence directe sur celle de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) payée par le contribuable. Grâce à une gestion équilibrée du budget municipal, la Ville prend toutefois une partie de cette taxe à sa charge pour ne pas qu'elle se répercute sur les Paraysiens, bien qu'elle ait une incidence sur ses investissements.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

Réaménagement

RUE DUGRÈS

La deuxième phase des travaux de réaménagement Dugrès a pu être effectuée avec la pose du revêtement en novembre. La portion située devant l'école Jules-Ferry a ainsi été transformée en une zone partagée avec des

3

Réaménagement

RUE PAUL LAFARGUE

Après 11 mois de chantier, les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux électriques et de communication touchent à leur fin. Après le retrait des poteaux de télécommunication par le gestionnaire du réseau de fibre optique, la rue sera végétalisée dans les prochaines semaines.



À suivre...

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL-BERT

Le jury, composé de trois architectes et de quatre élus, a présélectionné en octobre les quatre équipes de maîtrise d'œuvre (architectes) qui travailleront sur le projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire Paul-Bert. À la fin de l'année, chaque équipe présentera son

projet sur la base d'une esquisse et d'une maquette numérique. Le jury choisira alors l'une des propositions.
Début des travaux : 1er trimestre 2024
Livraison prévue : été 2025

2

Restructuration et rénovation énergétique

SERVICES TECHNIQUES

ET SALLE COLBERT

Des travaux de rénovation énergétique et de restructuration sont en cours aux services techniques et à la salle Colbert : isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries, installation d'une pompe à chaleur réversible, création de puits de lumière, pose de luminaires économes... Le bâtiment sera, en outre, mis aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux devraient s'achever en décembre prochain. Une rampe a aussi été créée à l'entrée de l'école Jules-Ferry, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



nt de la rue Henri-
ment au début mois de
Ferry et le collège est
espaces végétalisés.



Paray soigne ses entrées de ville

Une réunion d'information s'est tenue le 12 octobre dernier pour présenter aux riverains le projet d'extension de l'immeuble situé au 100 rue de Verdun, au-dessus du laboratoire. Les travaux débuteront dans les prochaines semaines.



Allo Mairie

Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert **0 800 105 200**

Numéro gratuit depuis un poste fixe



Signalement via l'appli:

Ville de Paray-Vieille-Poste



MOBILITÉS DOUCES

Le projet de piste cyclable fait son chemin

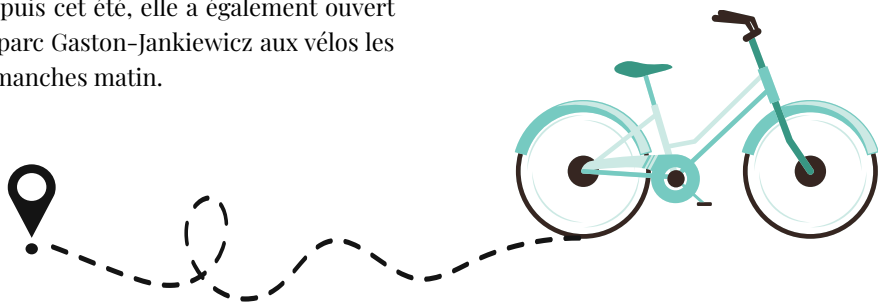
En partenariat avec l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT), la Ville œuvre depuis l'été 2021 pour l'aménagement d'une voie dédiée aux vélos sur le chemin de la Vanne.

Dans le cadre de son plan vélo Intercommunal, l'EPT s'engage pour favoriser la pratique cyclable au sein du territoire. Ce projet global prévoit l'aménagement d'une piste réservée aux cycles sur l'aqueduc de la Vanne à Paray, en prolongement de la piste cyclable de Savigny-sur-Orge.

Cette initiative s'insère dans la droite lignée de l'action de la Ville. Investie pour la transition écologique et l'amélioration du cadre de vie au travers de nombreux projets, la Municipalité

s'implique, en effet, pour la promotion et le développement des modes de déplacement doux. Elle a notamment initié une commande groupée de vélos à assistance électrique au printemps 2021, puis relancé l'initiative en lien avec la Ville d'Athis-Mons en mai dernier. Elle travaille, en outre, à l'élaboration d'un plan d'aménagement de parcs à vélos au sein de la ville. Depuis cet été, elle a également ouvert le parc Gaston-Jankiewicz aux vélos les dimanches matin.

Après avoir obtenu le feu vert de la Ville, l'EPT attend désormais la validation finale de la Métropole pour démarrer les travaux. Ils devraient débuter avant la fin de l'année, pour une durée de 8 mois à un an. Le projet évalué à 1,4 million d'euros bénéficiera de subventions du Département, de la Région. La Métropole participe, quant à elle, à hauteur de 630 000 euros.



TRAMWAY T7

Les travaux préparatoires vont débuter

S'il avance en silence, le prolongement de la ligne de tramway T7 mène bon train. Après la validation du dossier d'autorisation environnementale par Île-de-France Mobilités, et son examen par l'Autorité Environnementale (AE), le chantier est de nouveau sur les rails. Des travaux préparatoires seront menés courant 2023 sur le territoire de Paray-Vieille-Poste. Pour rappel, notre ville sera desservie par une nouvelle station baptisée « Le Contin ». Un premier prolongement est prévu vers la Pyramide de Juvisy. La phase finale jusqu'au terminus, commencera quant à elle entre 2024 et 2025.

BUS SÉNIA > ORLY

La ligne 393 bientôt prolongée jusqu'à l'aéroport

Afin d'améliorer le maillage avec le réseau de transport en commun existant et futur, Île-de-France Mobilités prolongera prochainement la ligne 393 jusqu'à l'aéroport d'Orly. Le projet de bus Sénia-Orly prévoit le prolongement de la ligne depuis son actuel terminus à la Place de la logistique de Thiais jusqu'à l'Aéroport d'Orly, en aménageant des voies dédiées au bus, qu'on appelle « un site propre », mais aussi de réaliser des aménagements dédiés et sécurisés tout le long du tracé.

Les connexions entre le bus 393 et les autres lignes structurantes du secteur, par lequel beaucoup de Paraysiens transitent, seront ainsi facilitées. La ligne sera, en effet, interconnectée avec le RER C, le Tramway T7, le TVM et les futures stations de métro des lignes 14 et 18. Le bus desservira notamment la plateforme aéroportuaire via les aérogares 1, 2, 3 et 4 ainsi que la zone Cœur d'Orly.

Une enquête publique est actuellement en cours. La prochaine permanence de la commissaire enquêtrice aura lieu le jeudi 24 novembre de 14h à 17h. Un registre papier est disponible en mairie et un registre électronique est également disponible en ligne à l'adresse tcsp-senia-orly.enquetepublique.net

📞 d'infos sur www.bus-senia-orly.fr



Olivier Coqueray

UN NOUVEAU SOUFFLE DE VIE

Paraysien né en 1979, Olivier Coqueray est atteint de mucoviscidose. Alors que la maladie empire en principe avec le temps, grâce aux dons pour la recherche, un traitement révolutionnaire, lui permet d'envisager une renaissance. Portrait d'un homme pour qui la vie s'écrit sur un air de renouveau.

Vous l'avez sûrement déjà croisé dans les rues paraysiennes, sur un terrain de foot ou un court de tennis, mais vous ignorez peut-être qu'Olivier Coqueray est atteint de mucoviscidose. Cette pathologie rare affectant notamment les appareils respiratoire et digestif, touche en moyenne 1 enfant sur 4 500 en France. « L'annonce de ma maladie est tombée sur la tête de mes parents comme un coup de bambou alors que je n'avais que 3 ans », témoigne-t-il.

Malgré sa maladie, Olivier a pu suivre une scolarité classique, obtenant un Bac Gestion-Comptabilité, avant de se diriger vers un BTS Comptabilité et de candidater en parallèle chez Air-France. Quelques jours après, seulement, il reçoit une réponse favorable de la société aéronautique et intègre son service Ressources-humaines qu'il ne quittera plus. « J'ai la chance, si l'on peut appeler cela une chance, d'être un bon cas de la maladie, je travaille à temps plein depuis l'âge de 20 ans ». À l'hôpital Cochin, où il est suivi depuis ses 18 ans, il côtoie en effets des malades plus atteints, dont certains sous respirateur. « Il y a des matins où je resterais bien au lit, me faisant arrêter par mon médecin, et prendre plus de temps pour faire mon aérosol ou mes séances de kiné, mais je n'ai pas cet état d'esprit ». Véritable battant, Olivier puise ses valeurs dans son



éducation et le sport. Son oncle Alain Coqueray est l'actuel Maire-adjoint en charge du sport, tout comme l'était son grand-père Roland Coqueray. « Le sport est une affaire de famille, mon père, qui nous a malheureusement quittés en 2016 et à qui j'aimerais rendre hommage, a été joueur et entraîneur au Paray FC ». Alors que sa pratique est contre-indiquée dans sa situation, Olivier s'initie très jeune au football, sa grande passion. « J'ai appris tout petit à connaître les limites de mon corps. Je pense à ceux qui n'ont pas l'opportunité de pouvoir vivre comme moi, alors je ne m'écoute pas et serre les dents ». En parallèle, il pratique aussi le tennis en compétition, malgré la gêne respiratoire et les quintes de toux fréquentes. « C'est une discipline physique donc entre les points et lors des changements de côté, j'en profite pour reprendre mon souffle ». Le 3 décembre prochain, il sera présent avec le Tennis Club de Paray au stade Pierre-de-Coubertin pour le Téléthon (voir p. 29).

Autre passion du Paraysien, les voyages à l'étranger qu'il essaye de faire deux à trois fois par an. « La vie n'est facile pour personne et encore moins pour nous, patients, la maladie est toujours présente, j'ai donc décidé de vivre à fond. Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu ».

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu. »

Enfant, les médecins lui prédisait une espérance de vie de 7 à 10 ans, Olivier a aujourd'hui 43 ans. C'est pour cela que les dons pour la recherche sont fondamentaux. Ils permettent de faire avancer la médecine. Sans eux, le Paraysien ne serait pas là aujourd'hui, à l'image du chanteur Grégory Lemarchal emporté par la même maladie à 23 ans seulement. Grâce à la générosité des donateurs, un remède miracle, le Kaftrio a été découvert en 2020. « Le traitement a pu m'être administré en juillet 2021, j'ai ressenti les effets dans les deux heures, c'est incroyable, une véritable révolution. Dès la première prise et d'avantage encore après la seconde, ma capacité pulmonaire est passée de 40 à 70 % ». Si la maladie est toujours présente, ses symptômes sont largement réduits, de quoi susciter de grands espoirs.

Infos et dons sur www.vaincrelamuco.org



COMMERCES

Nos commerçants ont du talent



Le Bateau de Paray

LA QUALITÉ RÉCOMPENSÉE

La poissonnerie paraysienne de Marie Cotovio s'est une nouvelle fois vu décerner deux papilles à l'occasion des Papilles d'Or 2023, le 11 octobre dernier. Organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne depuis 2000, cette cérémonie distingue chaque année les meilleurs commerçants et artisans alimentaires de l'Essonne.

Retrouvez Le Bateau de Paray sur le Marché de Contin les mercredis et samedis, de 8h à 13h. Vous pouvez également découvrir ses produits les vendredis, samedis et dimanches, au 176 avenue du Générale de Gaulle.

Facebook : [Le bateau de Paray](#)
Site : lebateaudeparay.fr
06 51 46 88 32



Les Fleurs de Lu

LURDES FORTE CRISTINA

« Je réalise des compositions avec des fleurs séchées. En bouquet, dans un vase ou de façon plus originale en couronne, ou en lettre ; mes créations sont uniques et personnalisables. Leurs atouts : elles ne nécessitent pas d'eau et vous pouvez les garder autant de temps que vous voulez ! Si vous avez une demande particulière (mariage, décoration de vitrine, événement...), je serais heureuse de vous rencontrer et de vous accompagner dans votre projet. Je serai présente au marché de Noël de Paray les 10 et 11 décembre prochains. Vous découvrirez de jolies couronnes de Noël et des petits objets pour égayer vos tables pour les fêtes de fin d'année. »

Instagram : [Fleurs de lu](#)
Facebook : [Les fleurs de Lu](#)
Site internet : <https://lesfleursdelu.wixsite.com/les-fleurs-de-lu>
06 63 75 79 12
lesfleursdelu@gmail.com

BOULANGERIE

Changement de propriétaires

Boulangerie La Paraysienne - Place Henri-Barbusse

Nous souhaitons la bienvenue à Messieurs Drane et Nouri, nouveaux propriétaires de la boulangerie La Paraysienne, située place Henri-Barbusse. Le commerce est désormais ouvert tous les jours de la semaine de 6h à 20h.

Retrouvez aussi :

La maison des gourmandises au 1 rue du potager / Horaires : du lundi au dimanche de 6h à 20h30

Les saveurs de Paray au 158 avenue de Verdun / Horaires : du mardi au dimanche de 5h30 à 20h



Tennis Club de Paray

36^E ÉDITION DU TELETHON



Pour la 36^e édition du TELETHON, le Tennis Club de Paray-Vieille-Poste (TCP) ouvre ses portes le Samedi 03/12/2022 au stade Pierre de Coubertin 186 avenue du Général de Gaulle, afin de récolter un maximum de fonds pour aider la recherche à lutter contre les maladies neuromusculaires.

En effet sur une idée originale, le samedi 3 décembre 2022 de 15h00 à minuit venez jouer sur les deux courts couverts ou simplement participer au Téléthon.

Licenciés du TCP, familles, amis et Paraysiens venez nombreux moyennant un don individuel sur place au profit du Téléthon et une pré-réservation par mail des terrains pour jouer au tennis par tranches de 20

minutes (raquettes et balles pourront être prêtées). Des animations ponctuelles sur le thème du tennis seront organisées. Vous pourrez échanger autour d'un verre et vous restaurer sur place afin de partager vos différentes expériences notamment sportives.

Des bénévoles seront à votre disposition pour vous accompagner afin que ce moment de convivialité autour du tennis vous soit le plus agréable possible. Merci d'avance au nom du Téléthon de votre participation.

Pour jouer pré-réservez dès maintenant par mail : tennisteleton22@yahoo.fr.

AMAP

VOUS AUSSI REJOIGNEZ L'AVENTURE !

Depuis 2020, les adhérent-es de l'AMAP de Paray se partagent chaque semaine la récolte de légumes bio cultivés sans aucun produit par un jeune maraîcher installé à Perceneige, à cent kilomètres de notre ville.

MAIS UNE AMAP C'EST QUOI ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne qui permet à un groupe de citoyen-es de passer un contrat annuel avec un maraîcher pour se partager, chaque semaine, des légumes fraîchement récoltés sur son exploitation. En préfinançant leurs paniers de légumes les amapien-es achètent à un prix juste et rémunérateur pour le paysan.

5 BONNES RAISONS DE REJOINDRE L'AVENTURE AMAP À PARAY

- Manger plus de légumes et des produits extra frais, bios et locaux.
- Participer à la sauvegarde d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.
- Faire partie d'un groupe de citoyennes et de citoyens engagé-es et passer des moments de convivialité.
- Connaître le producteur et se rendre sur son exploitation pour découvrir et apporter son aide.
- Récupérer son panier chaque semaine sans se soucier des courses, découvrir et cuisiner des légumes de saison.



EN BREF

- 1 part de récolte (un panier de 5 à 7 variétés de légumes) par semaine.
- Distribution dans le quartier ferme de Contin le lundi soir.
- Préfinancement à l'année de son contrat.
- Des légumes de grande qualité, de chouettes rencontres et un geste fort pour protéger l'environnement.

Infos et inscriptions : amap.paray@gmail.com / <https://www.amapdeparay.fr/>



ÉVÈNEMENT

SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 14H À 21H
DIMANCHE 11 DÉCEMBRE DE 12H À 19H

Marché de Noël

Pour sa deuxième édition, les chalets du marché de Noël ouvrent leurs portes pour un événement festif incontournable à Paray !

Place Henri-Barbusse

CINÉMA

MARDI 22 NOVEMBRE À 20H45

EO

Drame - Durée : 1h29

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

Tarif moins de 14 ans : 4 €

CINÉMA

MERCREDI 23 NOVEMBRE À 14H30

Yuku et la fleur de l'Himalaya

Animation - Durée : 1h05

Dès 3 ans

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

Tarif moins de 14 ans : 4 €

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 25 NOVEMBRE

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

VENDREDI 29 JANVIER

DE 17H À 18H30

Café lecture

Moment convivial d'échanges sur vos dernières lectures et présentation des nouveautés par vos bibliothécaires.

Public adulte - Infos et inscription auprès de la médiathèque Antoine-de-Saint-Éxupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

COMÉDIE

SAMEDI 26 NOVEMBRE À 15H ET 20H30

DIMANCHE 27 NOVEMBRE À 15H

Une soirée, trois pièces

Par l'association Le Théâtre du

Relais

À L'Avant-Scène

Tarif : 8 €

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 26 NOVEMBRE DE 14H À 17H

Tournoi Mario-Striker

La médiathèque vous invite à participer aux qualifications du grand tournoi inter-médiathèque et ludothèque sur Mario Strikers : Battle League Football. Les gagnants seront invités à participer à la finale le samedi 3 décembre à la médiathèque Simone de Beauvoir (Athis-Mons).

Infos et inscription auprès de la médiathèque Antoine-de-Saint-Éxupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

DIMANCHE 27 NOVEMBRE À 18H

Illuminations de la ville

Dans les jardins de la Mairie

CINÉMA

MARDI 29 NOVEMBRE À 20H45

Couleur de l'incendie

Drame historique - Durée : 2h16

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

Tarif moins de 14 ans : 4 €

ÉVÈNEMENT

DU 28 NOVEMBRE AU 16 DÉCEMBRE À 16H45

Goûters de Noël

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, animations proposées par les services municipaux

Entrée libre - Dans les jardins de la Mairie

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

VENDREDI 3 FÉVRIER

DE 17H À 19H

Vendreg geek

Le rendez-vous des gamers : venez tester nos nouveautés, nos coups de cœur et vous mesurer à d'autres joueurs !

Infos et inscription auprès de la médiathèque Antoine-de-Saint-Éxupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30



HUMOUR
VENDREDI 3 FÉVRIER À 20H30

La vie est bègue

La vie est Bègue retrace avec beaucoup d'humour la vie de Valentin Reinehr. Depuis tout petit, ce jeune homme plein de gaieté rêve de faire du cinéma, malgré les tracasseries du bégaiement.

À L'Avant-Scène - Tout public

Tarif plein : 14€ / Tarif réduit : 9€

Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60
au 01 60 48 80 60

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 14 DÉCEMBRE
MERCREDI 11 JANVIER
DE 10H30 À 11H30

Petites mains

Un atelier pour les petites et petits artistes en herbe.

Gratuit - À partir de 5 ans

Infos et inscription auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

SPECTACLE

VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 20H30

Spectacle de Noël

Par les élèves des Enseignements

Artistiques

À L'Avant-Scène

Tout public - Entrée libre

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
SAMEDI 14 JANVIER
SAMEDI 11 FÉVRIER
DE 15H À 16H

Ciné kids

Projection d'un court-métrage

jeunesse

À partir de 4 ans

Infos et inscription auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

ÉVÈNEMENT

SAMEDI 24 DÉCEMBRE À 17H

Visite du Père Noël et vin chaud

Dans les jardins de la Mairie

CONCERT

VENDREDI 13 JANVIER À 20H30

Tribute Elton John

Dans l'univers de la star et dans le respect de la musicalité

et l'esprit d'Elton John. 2 heures de tubes planétaires !

À L'Avant-Scène - Tout public

Tarif plein : 18€ / Tarif réduit : 12€

Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 20 JANVIER À 18H

Nuit de la lecture 2023

Spectacle-lecture : "Le Polar

au féminin" par la Compagnie

3metres33

Public adulte

Infos et inscription auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

THÉÂTRE

SAMEDI 28 JANVIER À 20H

DIMANCHE 29 JANVIER À 15H30

Othello

Le projet *Othello ou le plafond*

de verre est né de questions

mis en suspens lors d'ateliers

que le Théâtre du Fil mène, au

quotidien, dans la cité. À Grigny, la

population est jeune et pleine de

talents. Comment se fait-il que la

fameuse « égalité des chances »

y ait si peu pignon sur rue ?

À L'Avant-Scène - Tout public

Tarif plein : 12€ / Tarif réduit : 10€

Réservation auprès de l'association Théâtre du fil
au 07 89 27 94 91

SORTIE

SAMEDI 25 MARS

Aquarium Sea life et quartier libre à Val d'europe

Découvrez un incroyable monde sous-marin !

Journée libre, repas à prévoir

Tarif plein : 18€ / Tarif réduit : 12€

Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60 à partir du lundi 23 janvier 2023.

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent
sur rendez-vous au 0169 38 79 83
pour répondre à toutes vos questions
ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal le 12 décembre 2022 à 20 heures

Salle Pierre-Bouquet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

De tribune en tribune, l'opposition ne remplit parfaitement qu'une facette de son rôle : critiquer sans rien proposer, si ce n'est des plagiats de nos idées ou des propositions hors-sol et fantasques, comme mutualiser notre Police municipale avec celles de villes qui ne sont même pas limitrophes de Paray. Pourquoi les Paraysiens financeraient une Police municipale pour qu'elle fasse son travail à Viry-Châtillon ? Enfoncer des portes ouvertes semble de même être une autre de ses spécialités, en reprenant les titres des journaux nationaux sur l'insécurité, le bétonnage ou les conséquences du réchauffement climatique et les décliner sur un ton alarmiste à Paray, sans se préoccuper du pourquoi et du comment ni des actions en cours ni de leur financement. Non gérer et avoir de l'ambition pour sa ville ne se fait pas en feuilletant les journaux ou en effectuant du copier-coller de ce qu'on aurait pu lire

dans Pif Gadget ou Les Petites Sorcières. C'est être au plus près des habitants, toujours à leurs côtés même quand les affres du climat nous fait arpenter les rues avec de l'eau jusqu'aux genoux, engager de quoi les loger décentement, continuer de proposer des services et activités aux tarifs très abordables sans activer le levier des impôts. Car les villes qui font flamber les impôts locaux, qui réduisent leurs services, ou qui sont endettées jusqu'au cou au point de ne plus pouvoir payer leurs factures d'énergie, on en parle aussi dans les journaux, mais notre bonne gestion des deniers publics nous en préserve. Il semblerait que les bonnes nouvelles ne soient pas lues par une opposition sélective, négative et aigrie. Dommage.

Les élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

L'environnement : une priorité qui ne peut plus attendre !
Nous allons connaître un double impact de la crise énergétique. Individuellement bien sûr avec nos factures, mais aussi parce que l'envolée des prix de l'énergie va lourdement peser sur les charges de la ville.

Or, nous mesurons bien le peu d'engagement de la majorité municipale pour proposer des outils nous permettant de nous aider à diminuer nos consommations énergétiques.

Nous, particuliers, perdrons les tarifs règlementés de gaz en 2023, mais c'est depuis 2014 que les collectivités territoriales comme Paray ont perdu cette garantie sur le gaz et depuis 2021 sur l'électricité. Le réveil va être compliqué pour la majorité municipale !

L'énergie n'était pas ces dernières années une question, alors l'équipe municipale a investi trop modestement dans l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux. A titre d'exemples, la rénovation de l'Hôtel de Ville, la construction

de la cuisine centrale et des salles de restauration ne visent pas plus que l'obligation réglementaire dite «décret tertiaire». C'est pourquoi, nous demandons à la majorité de publier dans le prochain journal municipal, le résultat chiffré qui a dû lui être transmis par l'EPT12 sur le bilan carbone du patrimoine communal.

Et pour ce qui concerne l'enjeu crucial de la préservation de notre cadre vie, il est surprenant que la majorité renonce à remplacer les arbres qui ont été abattus ces dernières années le long de plusieurs avenues de la ville.

Il est vrai que pour la majorité municipale, le mal ce n'est pas de ne pas tenir ses promesses : c'est d'abord d'avoir fait des promesses impossibles à tenir.

Vos élus :

**Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon –
Philippe Baby – Pascal Picard**

COMPTE-RENDU**Conseil municipal
du 26 septembre****Réuni sous la présidence de : Nathalie Lallier, Maire****Secrétaire de séance : Sandrine Pisani-Vettrano**

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE de l'installation de Madame Claire MAURANGES en qualité de conseillère municipale.

DÉSIGNE à l'unanimité Madame Claire MAURANGES en qualité de représentante du conseil municipal au sein des commissions n° 2 (Cadre de vie, Aménagement et Transition écologique) et n° 4 (Développement artistique, Culturel et Événementiel).

APPROUVE à l'unanimité la modification de la composition de la Commission d'appel d'offres permanente.

DÉSIGNE à l'unanimité Madame Peggy PERROCHON en qualité d'administrateur représentant le conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

DÉSIGNE à l'unanimité Madame Claire MAURANGES en qualité de correspondant incendie et secours.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer la mise à jour de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service du Relais Petite Enfance (RPE) 2021-2024.

APPROUVE à l'unanimité le Projet Éducatif de Territoire « PEDT » 2022-2025 et le label « Plan mercredi ».

AUTORISE à l'unanimité la mise à disposition d'une maison d'habitation sise 14 rue du Potager, cadastrée AD 759 en faveur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne.

APPROUVE à l'unanimité l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne.

APPROUVE à l'unanimité la convention de partenariat relative au fonctionnement du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) entre l'Établissement Public Territorial Grand Orly-Seine Bièvre et les villes d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge, de Morangis, de Paray-Vieille-Poste et de Savigny-sur-Orge.

DÉCIDE à l'unanimité de prendre en charge les frais réellement engagés par deux agents, dans le cadre de la mission qui s'est déroulée du 12 au 13 mai 2022 sur le site des Mélézes.

DÉCIDE à l'unanimité, qu'à compter du 1er octobre 2022, les modalités de rémunération du personnel d'animation en accueil de loisirs sans hébergement, sont fixées comme suit :

- Animateur : SMIC ;
- Animateur qualifié (BAFA, BPJEPS, CAP Petite enfance) : SMIC majoré de 10 % ;
- Directeur qualifié (BAFD, BPJEPS) : SMIC majoré de 30 %.

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

DONNE ACTE à l'unanimité de la présentation du rapport annuel d'activité de l'exercice 2021 du Centre Communal d'Action Sociale.

INSEE

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire français. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite. La première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés. Les interrogations suivantes s'effectuent par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur de l'Insee prendra prochainement contact avec les personnes des logements sélectionnés à Paray. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

⊕ d'infos : <https://particuliers.stat-publique.fr/eec>

PERMANENCES À L'HÔTEL DE VILLE DE M. GROUSSEAU CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

- JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE DE 17H30 À 19H
- JEUDI 19 JANVIER DE 17H30 À 19H
- JEUDI 9 MARS DE 17H30 À 19H



France
services

Les services publics près de chez vous !

Le Gouvernement a traduit sa volonté de rapprocher le service public des usagers par la mise en place du réseau France Service. Aujourd'hui, un peu plus de 1 300 sites de proximité vous permettent d'accéder aux principaux organismes de services publics en un seul et même lieu.

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Vous pouvez par exemple être accompagné pour déclarer vos revenus, demander une prestation auprès de la CAF, préparer votre retraite, renouveler vos papiers d'identité... Pour faciliter vos démarches, pensez à emporter avec vous les documents nécessaires (carte Vitale, dernier avis d'imposition...), ainsi que vos identifiants (numéro d'allocation de la CAF, numéro de sécurité sociale...).

QUELS SONT LES GUICHETS FRANCE SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

- Athis-Mons - 3 Rue Pierre Bérégovoy
(01 69 57 83 00)
- Viry-Châtillon - 89 avenue Victor
Schoelcher (01 60 91 91 91)

N'hésitez pas à contacter le guichet de votre choix pour avoir plus d'informations.

⊕ Bon à savoir : **Séniors, pensez à solliciter le service de transport adapté mis en place par la Ville* pour vous rendre dans un guichet France Services. Infos et inscriptions auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.**

* Obtenez une carte de transport adapté auprès du CCAS (45 euros pour 10 trajets de proximité).

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

À vos côtés

Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le premier vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur **monpharmacien-idf.fr** ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Anastasia Longfier-Vicente

le 05/02/2022

Soana Ducatel le 09/08/2022

Elyna Mahmoud le 22/08/2022

Lina Berradi le 27/08/2022

Adam Miranda le 28/08/2022

Valentina Forte le 02/09/2022

Lola Ribeiro Vuko le 08/09/2022

Nafyssa Doucoure le 15/09/2022

Maxim Albu le 29/09/2022

FÉLICITATIONS À...

Jamal Hamma et Samira

Bourahla le 27/08/2022

Alaeddine Hellal et Manel

Boubaha le 27/08/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Marie-Christiane Coffinet

épouse Broggi, le 01/07/2022

Alain Créneau le 10/08/2022

Anne-Joelle Vaginay

le 23/08/2022

Louise Billotet le 26/08/2022

Marc Guyonnet le 02/09/2022

Maria Janiga le 03/09/2022

Joaquim Ribeirinha da Cunha

le 07/09/2022

Marie Garson veuve Bonnefond

le 08/09/2022

Jean-Luc Guglielmi

le 13/09/2022

Jean Minatel le 15/09/2022

Marie-Christine Schwoob

le 25/09/2022

Yvette Chambaud veuve

Charpentier le 01/10/2022

Joseph Guérin le 02/10/2022

Jacques Delalande le 17/10/2022

Ouiza Abdellaoui épouse

Mouloudj le 21/10/2022

Yvette Védry-Durand veuve

Blusson le 23/10/2022



Marché de Noël

Samedi 10 décembre

14h > 21h

Dimanche 11 décembre

12h > 19h

 **Place Henri Barbusse**

29 chalets

Animations

Patinoire

Spectacles

Balade en calèche